



HAL
open science

Garino, Audrey, et Vincent Geisser. “ Marseille et ses réfugiés : un changement de paradigme ”, Migrations Société, vol. 185, no. 3, 2021, pp. 111-119.

Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Vincent Geisser. Garino, Audrey, et Vincent Geisser. “ Marseille et ses réfugiés : un changement de paradigme ”, Migrations Société, vol. 185, no. 3, 2021, pp. 111-119.. 2021. halshs-03494936

HAL Id: halshs-03494936

<https://shs.hal.science/halshs-03494936v1>

Preprint submitted on 20 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entretien avec Audrey GARINO, Adjointe au Maire de Marseille en charge des Affaires sociales, de la Solidarité, de la Lutte contre la pauvreté et de l'Égalité des droits et membre du conseil d'administration de l'Association nationale des villes et territoires accueillants, le 22 juillet 2021.

. Vincent Geisser : durant la campagne des élections municipales en mars-juin 2020, vous avez été l'une des animatrices de la liste du « Printemps Marseillais »¹, dont l'objectif affiché était de tourner la page de vingt ans de « système Gaudin »². Dans votre programme, quel était la place accordée à la question de l'accueil des étrangers, des migrants et des réfugiés ?

Dans la campagne électorale, nos adversaires (majorité sortante dominée par Les Républicains) ont beaucoup utilisé l'argument de l'immigration contre nous. Ils l'ont instrumentalisé sur un registre politicien pour faire croire aux électeurs que nous voulions transformer Marseille en une sorte d'île de Lampedusa. Pourtant, nous n'avons pas fait de l'immigration un thème central de la campagne. En revanche, nous l'avons traité dans une perspective plus large de lutte contre la très grande précarité et la pauvreté vécues par les habitants de notre ville qui touchent aussi les populations migrantes. Ces dernières sont confrontées à cette réalité-là. C'est pour cette raison que ces questions sont rattachées à ma délégation des Affaires sociales. C'est précisément par l'entrée « lutte contre la précarité et l'indignité » des conditions de vie de milliers de Marseillais que nous avons pris en charge la question de l'immigration. L'accueil des réfugiés sur notre territoire fait aujourd'hui consensus au sein de la majorité municipale. Notre volonté est désormais de traduire cette préoccupation en construction de politiques publiques³.

. VG : dans votre programme, vous avez beaucoup insisté sur l'idée de « changer le système », comme s'il s'agissait de promouvoir un nouveau paradigme municipal. Considériez-vous alors qu'il existait un tel passif des politiques publiques sous la municipalité précédente que seule une rupture nette permettrait d'aller de l'avant ?

Il est vrai que sur les questions d'immigration et d'accueil, très peu de dossiers dépendent directement de la municipalité. Mais la mairie détient quand-même une partie de la solution, à travers la mise en place de politiques publiques. Or, aujourd'hui, la ville hérite de pas grand-chose en termes d'institutions, de partenariats et d'actions publiques. Il y avait clairement un choix délibéré de la précédente municipalité de ne pas prendre en charge ces questions : les élus de l'ancienne majorité étaient persuadés qu'en ne les traitant pas, les problèmes s'arrêteraient d'eux-mêmes, c'est-à-dire que les populations en grande précarité finiraient par quitter Marseille. Cette politique de l'ancienne municipalité a même conduit à la résurgence de bidonvilles sur le territoire marseillais qui sont majoritairement habités par des populations en situation de migration. Avant 2020, quasiment aucune structure n'avait été mise en place pour les migrants. Ne pas développer des dispositifs d'accueil était un choix politique parfaitement assumé par

¹ Cette liste présente dans la totalité des secteurs de Marseille rassemblait les principales forces de gauche, des militants associatifs et syndicaux, et des personnalités de la société civile locale.

² Élu pour la première fois en 1995 maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin a effectué quatre mandats successifs (1995-2001, 2001-2008, 2008-2014 et 2014-2020).

³ Sur ce point, cf. GEISSER, Vincent « Des municipalités plus accueillantes que les États ? Marseille, un exemple parlant », *Migrations Société*, vol. 181, no. 3, 2020, pp. 3-14.

l'ancienne majorité municipale. Certes, elle n'avait pas toutes les compétences et les moyens budgétaires en la matière mais elle avait au moins le territoire. Elle voyait bien ce qui se passait dans certains quartiers de la ville (la Porte d'Aix, les quartiers Nord, la cité des Flamants, etc.). Ces situations étaient connues des élus. Mais le choix politique était de ne pas les traiter. Oui, la municipalité précédente ne voulait pas créer ce qu'elle considérait comme un « appel d'air ». A l'inverse, la nouvelle majorité municipale n'agit pas par idéologie - même si nous avons nos convictions et que nous sommes des militants politiques -, mais par souci de gestion. Nous agissons par pragmatisme pour lutter contre l'indignité à laquelle sont confrontés des milliers de Marseillais

. VG : le maire Benoît Payan a déclaré à plusieurs reprises que l'accueil des réfugiés faisait partie de l'héritage historique de Marseille⁴. Considérez-vous que cette politique publique locale s'inscrit dans une histoire longue qui dépasse largement les débats actuels sur l'immigration ?

Oui, évidemment, Marseille c'est une ville monde, c'est une ville port. Elle s'est construite sur les populations migrantes, réfugiées mais aussi sur ceux qui y viennent par choix. C'est d'ailleurs mon cas personnel : j'ai fait le choix de vivre à Marseille, alors que je n'y suis pas née. Oui, pour la nouvelle municipalité, le rappel à l'Histoire est extrêmement fort. Il nous tient à cœur. Marseille s'est construite sur différentes populations qui veulent vivre ensemble et qui y ont trouvé un port d'attache. Et ces vingt dernières années, cette histoire a été quelque peu bafouée. Une partie du travail que nous menons au sein de la nouvelle majorité municipale, c'est aussi de réconcilier Marseille avec son histoire. C'est de réussir à retrouver du lien entre les différentes communautés de la ville. Notre objectif est de mettre en place une politique d'accueil, d'accompagnement des populations, quels que soient leur statut social et leurs origines nationales.

. VG : en septembre 2018 a été créé l'Association nationale des villes et territoires accueillants. En 2021, l'ANVITA regroupe plus de cinquante collectivités locales dans toute la France⁵. Qu'en est-il de la ville de Marseille ? La nouvelle municipalité a-t-elle choisi d'y adhérer?

Oui, la municipalité a choisi d'adhérer en février 2021 à l'ANVITA⁶. Je suis d'ailleurs membre du conseil d'administration de l'association au titre de la ville de Marseille. C'est un choix volontaire. Pourquoi nous adhérons à l'ANVITA ? Parce que Marseille a tellement de retard en matière de politiques publiques d'accueil des populations migrantes sur son territoire qu'elle a besoin de s'inspirer de bonnes pratiques, de travailler en partenariat avec d'autres villes qui ont déjà de l'expérience. A Marseille, on part tellement de loin que ce travail partenarial avec les grandes villes françaises, voire européennes, est extrêmement utile pour nous. Par ailleurs, l'ANVITA permet d'avoir un rapport de force plus large au niveau national et européen. Bien sûr, dans

⁴ « Le maire de Marseille appelle à 'une véritable politique européenne pour l'accueil solidaire des réfugiés' », *Le Figaro* avec AFP, 16/01/2021 : <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/le-maire-de-marseille-appelle-a-une-veritable-politique-europeenne-pour-l-accueil-solidaire-des-refugies-20210116>

⁵ LAZAROVA, Rouja, « L'Anvita, ou comment assurer un accueil digne aux migrants », *Le Courrier des maires et des élus locaux*, 10/04/2020 : <https://www.courrierdesmaires.fr/86448/lanvita-ou-comment-assurer-un-accueil-digne-aux-migrants/>

⁶ Adhésion officielle de la ville de Marseille à l'association, site officiel de l'ANVITA <https://www.anvita.fr/nos-membres/territoires/view/40>

ce travail, Marseille ne s'engage pas seule mais accompagnée d'autres collectivités locales.

. VG : sur le dossier de l'accueil, quels types de relations et d'actions développez-vous avec l'État mais aussi avec les autres collectivités locales (La Métropole et le Conseil départemental) ?

Depuis 2021, la municipalité de Marseille travaille avec l'État à la signature d'un Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés (CTAIR)⁷. C'est une démarche qui est portée par le préfet et la délégation interministérielle⁸. Normalement, l'État contractualise avec les métropoles. Mais la Métropole Aix-Marseille-Provence (dominée par Les Républicains) a refusé de contractualiser avec l'État sur ces questions. Cela aurait induit que la Métropole débloque des crédits pour l'accueil des réfugiés. Or, jusqu'à ce jour, elle refuse car elle est dans un prisme très politicien pour flatter je ne sais quel électorat. De ce fait, sur le territoire métropolitain, plus personne n'ait en capacité de contester, y compris la droite marseillaise. Malgré ce refus, la ville de Marseille s'est engagée avec l'État sur la question de l'accueil des réfugiés. C'est un travail qui est en cours et qui devrait déboucher sur la signature du CTAIR d'ici la fin de l'année 2021. Par ailleurs, j'entretiens des relations régulières avec la secrétaire générale adjointe de la préfecture qui est en charge de ces questions-là. On travaille bien avec l'État. Même si l'on constate un défaut de coordination sur lequel nous devons encore travailler. Par exemple, je découvre la création de Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) sur le territoire marseillais, sans que la municipalité de Marseille n'en ait été informée. Donc, il est difficile de procéder à l'accompagnement et surtout de faire accepter la mise en place de tels dispositifs à la population environnante. Avec l'État, nous œuvrons au développement des CADA, de manière concertée et réfléchie, qui nous permet de renforcer les capacités d'accueil dans de bonnes conditions. Avec le Conseil départemental (majorité Les Républicains), c'est beaucoup plus compliqué. Par exemple, sur la question des mineurs non accompagnés (MNA), nous sommes face à une situation de blocage total. En effet, le Conseil départemental s'enferme dans une vision dogmatique, extrêmement politicienne, alors il s'agit quand-même d'enfants, de gamins ! Or, le CD refuse de se conformer à ces obligations légales⁹. Il a été condamné plus de 300 fois par le Tribunal administratif et rappelé à l'ordre par le Défenseur des droits. Mais aujourd'hui, la présidente du Conseil départemental, Martine Vassal¹⁰, s'enferme dans ce postulat, refusant de prendre en charge les MNA. De ce fait, à Marseille, la population des MNA reste cinq à six mois sans aucun accompagnement institutionnel, ce qui pose des problèmes de sécurité et de santé publique pour ces gamins. Le Conseil

⁷ Entre 2019 et 2020, onze métropoles se sont engagées dans la démarche de la contractualisation proposée par la Délégation interministérielle à l'intégration et à l'accueil des réfugiés: Brest, Dijon, Lyon, Grenoble, Nantes, Toulouse, Rennes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nancy et Strasbourg : <https://accueil-integration-refugies.fr/les-contrats-dintegration-ctair/>

⁸ Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés : <https://accueil-integration-refugies.fr/les-contrats-dintegration-ctair/>

⁹ « Bataille politique à Marseille autour de l'accueil des migrants mineurs isolés », *France 3 Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 03/03/2021 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/marseille-38-mineurs-isoles-mis-a-l-abri-dans-un-gymnase-municipal-1979977.html>

¹⁰ Martine Vassal (LR) cumule la présidence de La Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches du Rhône.

départemental persiste dans une posture politicienne, refusant de travailler avec la ville de Marseille. Il y a un véritable parti pris : le département des Bouches du Rhône est le plus condamné de France pour refus de respecter ses obligations légales en matière d'accueil des mineurs non accompagnés, au point de nous faire perdre de l'argent public. Le défaut de politique publique et de prise en compte institutionnelle des MNA sur le territoire, non seulement coûte de l'argent, mais empêche aussi le CD d'obtenir des crédits. C'est un choix politique : la majorité du Conseil départemental (LR) explique que les mineurs isolés viendraient prendre les ressources de la ville. En gros, parce que nous nous occuperions des MNA, nous délaisserions les « petits Français » : voilà le raisonnement de la majorité départementale. Nous, la ville de Marseille, nous sommes prêts à accompagner les MNA. Nous avons d'ailleurs engagé un travail avec les associations pour permettre une mise à l'abri de ces jeunes, alors que le Conseil départemental est dans une posture qui est dangereuse pour les MNA mais aussi pour la cohésion sociale de la ville. Quel est le projet politique qui sous-tend le fait de laisser des gamins dans la rue livrés à eux-mêmes ? Qu'est-ce que l'on peut attendre comme conséquences ? Qu'est-ce qui peut se passer ? Délinquance, prostitution, récupération des jeunes par des maffias ? Cela m'interroge. Les conséquences d'une telle politique de refus de prise en charge se lisent sur le territoire local pour les MNA mais aussi pour l'ensemble des Marseillais. C'est indigne ! Pour cette raison, même s'ils ne sont pas très nombreux sur le territoire marseillais (une centaine environ), la nouvelle municipalité a décidé de faire des MNA un dossier prioritaire.

. VG : quels sont les autres dossiers concernant l'immigration que traite la ville de Marseille ?

Nous travaillons aussi sur le dossier de l'accès au logement des migrants, toutes catégories confondues. Le drame que vient de vivre Marseille dans la cité des Flamants dans le 14^{ème} arrondissement (décès le 17 juillet 2021 de trois Nigériens dans un incendie d'un immeuble squatté)¹¹ est la preuve que la question du logement est majeure. Cela souligne un défaut de prise en charge globale des populations précaires qui sont contraintes de squatter des immeubles vétustes, désertés par les locataires. Il existe à ce niveau un déficit de politique publique. Les squatteurs – migrants ou autres – sont souvent les premières victimes des maffias. Il est vrai que parmi les squatteurs, on trouve beaucoup de demandeurs d'asile qui n'ont pas pu trouver de place dans les CADA mais aussi toutes sortes de populations précaires. En fait, le problème du logement à Marseille va bien au-delà de la question de l'immigration et des réfugiés et touche toutes les catégories précaires.

. VG : la liste du Printemps Marseillais, dont vous êtes issue, est en partie une émanation du mouvement associatif local. Est-ce que ce lien a perduré après les élections ? Comment ces relations se traduisent-elles sur le dossier de l'accueil des migrants ?

Oui, de manière générale, nous travaillons avec les associations sur les questions de précarité. Nous avons relancé des liens mais aussi nouer de nouveaux. Quand j'ai pris mes fonctions à la municipalité, j'ai même constaté que certaines grosses

¹¹ ROF, Gilles, « A Marseille, l'incendie des Flamants provoque des tensions », *Le Monde*, 21/07/2021 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/07/21/a-marseille-l-incendie-des-flamants-provoque-des-tensions_6089036_3224.html

structures associatives n'avaient quasiment aucun lien avec la mairie. Cela a été une surprise pour moi, car je pensais que malgré la présence d'une majorité de droite, il existait quand même des relations suivies avec les associations, notamment sur les questions de précarité. Or, ce n'était pas le cas. Depuis notre arrivée à la mairie, nous avons reçu la quasi-totalité des associations qui agissent dans ce champ-là. On a commencé à travailler avec les structures associatives de façon plus régulière, notamment sur la question des mineurs non accompagnés, des hébergeurs militants, etc. Mais je suis aussi obligé d'expliquer aux associations toutes les limites de l'exercice car nous ne sommes ni l'État, ni le Conseil départemental. Même si la nouvelle municipalité manifeste un soutien à ces associations, nous ne pouvons pas tout résoudre. En tant que ville de Marseille, nous sommes parfois obligés de dire « non » à certaines demandes associatives, faute de moyens et de compétences légales en la matière. Sur le plan des subventions, il est clair que nous avons réorienté notre politique. La ville envoie des messages, en soutenant des associations comme la CIMADE¹² ou des initiatives comme SOS Méditerranée. D'une manière générale, dans le cadre des arbitrages budgétaires que nous avons réalisés en 2021, le financement du secteur de la lutte contre la grande précarité a considérablement augmenté, parce que nous souhaitons accompagner davantage les acteurs associatifs sur le terrain. À travers la lutte contre la très grande précarité, nous soutenons aussi les associations qui travaillent plus spécifiquement avec les migrants. Pour nous, le critère numéro 1, c'est l'accueil inconditionnel des populations précaires. Il faut rappeler, qu'à Marseille, plus de 30 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et que ce taux monte à 70 % dans certains quartiers. À Marseille, nous avons les quartiers les plus pauvres d'Europe (notamment dans le 3^{ième} arrondissement) et, c'est sur ce terrain déjà très difficile que la question de l'accueil des migrants vient se greffer. Il s'agit donc pour la municipalité d'accompagner des associations de solidarité qui mènent des actions concrètes sur le territoire.

Malgré cette grande précarité qui caractérise Marseille, tout n'est pas négatif. La ville est aussi extrêmement riche d'un tissu associatif, notamment dans le domaine de la solidarité. Nous avons pu le constater durant la crise sanitaire liée au COVID, surtout lors du premier confinement (mars-mai 2020). Sur le territoire marseillais, nous avons des structures associatives engagées qui ont permis à la ville de ne pas se fissurer. Quand j'ai pris cette délégation aux Affaires sociales, je me suis rendue compte que nous devons répondre à des questions d'ordre vital et humanitaire : comment on se lave ? comment on va aux toilettes ?, etc. D'ailleurs, nous projetons de relancer les bains-douches municipaux, les toilettes publiques qui avaient été totalement démantelés par la municipalité précédente. Nous avons besoin aujourd'hui de remettre en marche ce type de structures, non seulement pour les populations les plus précaires mais aussi pour l'ensemble des Marseillais. Nous prévoyons de renforcer les accueils de jour gérés par les services sociaux de la municipalité, sans faire de tri entre les différentes catégories de la population.

. VG : la nouvelle municipalité s'est-elle penchée sur le cas des femmes migrantes qui sont confrontées à des problèmes spécifiques en termes de vulnérabilité ?

Il est vrai que les femmes qui vivent dans la rue – notamment les migrantes – sont exposées à des agressions plus fréquentes que les hommes. Il est vrai aussi que la

¹² Comité inter-mouvements auprès des évacués : <https://www.lacimade.org/>

ville n'a pas de compétences pour créer des places réservées aux femmes dans les CADA. En revanche, la municipalité peut mettre en place des hébergements d'urgence. Ces derniers mois, la mairie a travaillé sur ce dossier, en créant 100 places supplémentaires, destinées entre autres aux femmes en situation de vulnérabilité. A l'heure actuelle, la grande majorité des places disponibles sont prévues pour des hommes seuls. Dans le cadre de ma délégation aux Affaires sociales, je travaille sur le projet d'étendre ces places d'hébergement d'urgence aux femmes seules mais aussi aux familles. Au mois de mars 2021, nous avons fait le choix d'ouvrir 75 places destinées aux femmes et 40 réservées aux familles, avec un objectif de créer 1000 nouvelles places sur l'ensemble du territoire, y compris dans les « beaux quartiers », des 8^{ième} et 9^{ième} arrondissements. Sur ce dossier de l'accueil des femmes, nous travaillons en étroite concertation avec les services de l'État, en mettant à leur disposition des bâtiments de la ville. Nous œuvrons aussi sur le projet d'un centre d'accueil destiné aux femmes SDF enceintes, qui sont souvent des migrantes.

. VG : Vous avez hérité d'une administration municipale (Gaudin 1995-2020)¹³ qui n'était pas forcément rodée à ces questions d'accueil des populations précaires et migrantes. Comment avez-vous procédé pour sensibiliser le personnel municipal à ces nouvelles problématiques ?

Oui, c'est une question majeure. Par exemple, nous avons hérité d'un SAMU social géré directement par la municipalité, structure unique en France mais qui, en réalité, était quasiment une coquille vide. C'était une bonne idée qui n'était pas suivie d'effets : pas de moyens, pas de formation des personnels, etc. Dans les domaines qui relèvent de la délégation des Affaires sociales, j'ai aussi trouvé des équipes qui étaient en souffrance. Lorsque nous sommes arrivés à la mairie, il n'y pas eu vraiment de blocage, mais les personnels municipaux n'avaient pas de mission précise. Nous avons dû créer des espaces d'échange et de coordination. Du coup, la majorité des personnels municipaux ont plutôt bien accueilli le changement de politique municipale. Par exemple, nous travaillons aujourd'hui avec la police municipale sur la question des sans abris et des populations migrantes afin de définir les modes d'intervention. Ainsi, il est prévu que les services sociaux interviennent toujours en premier pour essayer de résoudre les problèmes, avant que la police municipale entre en action. Aujourd'hui, les élus s'impliquent pleinement auprès de l'administration municipale, alors qu'avant 2020 les conseillers municipaux et les adjoints étaient plutôt marqués par un désengagement total par rapport aux politiques publiques locales.

. VG : Sur le plan symbolique, existe-t-il une volonté de la nouvelle municipalité de réduire le fossé entre l'image d'un cosmopolitisme exotique vendue aux touristes (la carte postale) et la réalité d'une société locale où la diversité de la population marseillaise s'accompagne aussi de fractures sociales et territoriales ?

Oui, cette diversité est à la fois une richesse et une contradiction. Cette ville est remplie de pépites. Nous avons tenu à inaugurer l'avenue Ibrahim Ali, ce jeune Marseillais d'origine comorienne qui a été assassiné en février 1995 par des deux

¹³ En 2020, la ville de Marseille employait 11 928 agents permanents et 2547 agents non permanents : cf. VILLE DE MARSEILLE, *Rapport d'orientations budgétaires 2021*, 2021, p. 16 : <https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/mairie/Budget/pdf/rob-2021.pdf>

colleurs d'affiches du Front national¹⁴. Nous avons décidé également de débaptiser l'école Bugeaud (gouverneur général d'Algérie en 1840) pour la renommer Ahmed Litim, tirailleur algérien, libérateur de Marseille et mort au cours des combats¹⁵. Certes, c'est du symbolique et ça ne change pas vraiment le quotidien des Marseillais. Mais en même temps, ces initiatives réinscrivent Marseille dans l'histoire qui est la sienne. Marseille est une ville hospitalière. Et nous voulons la remettre dans ce chemin-là. Notre projet municipal est de conjuguer ces deux registres : le symbolique et les politiques publiques locales qui répondent à des défis actuels.

¹⁴ VILLE DE MARSEILLE, « Comment sont attribués les noms des rues à Marseille ? », 08/02/2021 : <https://www.marseille.fr/mairie/actualites/comment-sont-attribues-les-noms-des-rues-marseille>

¹⁵ VILLE DE MARSEILLE, « Le conseil municipal honore Ahmed Litim, tirailleur algérien venu libérer Marseille », 21/05/2021 : <https://www.marseille.fr/mairie/actualites/le-conseil-municipal-honore-ahmed-litim-tirailleur-algerien-venu-liberer-marseille>